



## ALIZE Action Locale Interentreprises en Zone d'Emploi

### CONTEXTE NATIONAL

#### HISTORIQUE ET CARACTERISTIQUES

Le dispositif "ALIZE"® a été lancé en 1997, à l'initiative de l'association "ASTREES", en appui avec la DATAR, dans le cadre d'un appel à projets du Fonds Social Européen.

ALIZE permet à des PME ayant un projet de développement créateur d'emploi de bénéficier des compétences des grandes entreprises de leur territoire.

Les grandes entreprises mettent gracieusement à disposition des PME du « temps-homme » sur les compétences nécessaires à la PME pour se développer.

Le programme compte aujourd'hui 20 territoires en France. ASTREES joue le rôle de tête de réseau et capitalise les bonnes expériences. ALIZE a permis de soutenir plus de 1200 projets d'entreprises représentant 8300 emplois soutenus.

La plupart des bassins Alizé proposent un accompagnement de 2 natures :

- en compétences, en provenance des entreprises partenaires (mise à disposition gratuite de personnel qualifié)
- en financement : avances remboursables, prêts bonifiés.

Alizé Grand Bassin Dijonnais ne propose pas d'accompagnement financier aux PME.

#### Avantages pour les grandes entreprises :

Alizé repose sur des valeurs de solidarité inter-entreprises.

Alizé offre la possibilité aux grandes entreprises de s'impliquer en faveur de leur territoire, sur des projets concrets de développement économique et de soutien à la création d'emploi. Cet engagement entre dans la logique d'exercice de leur responsabilité sociale.

Alizé permet aux cadres de ces structures une ouverture d'esprit, par la confrontation de leur expérience à la réalité des PME, ainsi qu'un enrichissement humain par l'échange qui se crée.

#### Avantages pour les PME :

Avoir accès à des compétences dont le dirigeant ne dispose pas en interne.

Bénéficier d'un œil extérieur qui sort le dirigeant de la PME d'une situation où il est souvent amené à décider seul.

## ALIZE GRAND BASSIN DIJONNAIS

- **Le territoire :**

Il s'agit de l'arrondissement préfectoral de Dijon, à savoir l'agglomération dijonnaise + les cantons de Gevrey-Chambertin, Genlis, Auxonne, Pontailler-sur-Saône, Mirebeau, Fontaine-Française, Is-sur-Tille, Selongey, Grancey-le-Château, Saint-Seine l'Abbaye.

- 18 grandes **entreprises** sont **partenaires** : Elithis, IKEA, Parker SSD Parvex, URGO, Schneider Electric, SPPH, Sanofi Aventis, SEB, Régis Martelet, Cermex, CEA, ERDF, Barry Callebaut, Global Hygiène, EDF, SNCF, Solvay Benvic France, Parc Départemental de la Côte-d'Or.

- **Compétences mises à disposition**

Liste non exhaustive : Gestion de production, lean manufacturing, développement produit, logistique, bureau d'études, immobilier industriel, achats, commercial, marketing, export, qualité, hygiène, sécurité, environnement, contrôle de gestion, business plan, économies d'énergie, stratégie / organisation, gestion de projet, informatique, appels d'offre/marchés publics, métiers techniques de la métallurgie, maintenance, transmission / acquisition d'entreprise, juridique, propriété intellectuelle.

Un accompagnement particulier est proposé aux PME sur la compétence ressources humaines. L'objectif est de professionnaliser le dirigeant de PME sur les processus de recrutement, formation, gestion des emplois et des compétences, management, relations sociales, gestion administrative du personnel, etc. dans le cadre de son projet de développement.

- **Organisation de l'action**

- **Une convention partenariale** est signée le 3 février 2011, pour 3 ans entre la CCI, l'association ASTREES, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or, les 18 entreprises.

- **Le comité de pilotage**, présidé par le Préfet et composé des partenaires institutionnels, se réunit une fois par an pour l'évaluation globale du dispositif.

- **L'opérateur local (CCI Côte-d'Or)** anime le dispositif (gestion administrative, financière, de la communication) et les comités d'agrément, assure la démarche de prospection et de détection des projets de développement de PME. En aval, il suit l'accompagnement des PME et assure le reporting à la tête de réseau.

- **Le comité d'agrément** est composé des représentants des 18 entreprises (les dirigeants). Il se réunit chaque mois, reçoit les dirigeants de PME qui exposent leur projet et leurs besoins, et décide de l'aide à apporter au projet.

- **Une convention de coopération** est signée entre l'opérateur local, la PME aidée et le mandataire (grande entreprise intervenante); elle stipule un objectif de création d'emplois et un nombre de jours d'intervention du mandataire dans la PME, ainsi que le calendrier de l'accompagnement.

## CONTACT

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR - Site : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)  
2 avenue de Marbotte  
BP 17440 - 21074 DIJON  
Cyrille LAMBERT • tél 03 80 81 59 87 • e.mail : [cyrille.lambert@cci21.fr](mailto:cyrille.lambert@cci21.fr)

## ALIZE HAUTE COTE-D'OR

- **Alizé Auxois-Morvan devient Alizé Haute Côte-d'Or en 2008.**

Le **bassin d'emploi** retenu est celui de Montbard-Châtillon (cantons de Montbard, Semur-en-Auxois, Venarey-les-Laumes, Saulieu, Précy-sous-Thil, Vitteaux, Pouilly-en-Auxois, Arnay-le-Duc, Liernais, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Baigneux-les-Juifs, Aignay-le-Duc, Recey-sur-Ource). Il se caractérise par le poids de la mono-industrie métallurgique, une démographie en déclin, un tissu économique très peu dense pour le Châtillonnais.

- 11 grandes **entreprises** sont **partenaires** :

Valinox Nucléaire (Montbard)

SMST (Montbard)

Procoves (Semur-en-auxois)

Valti (Montbard)

Maroquinerie Thomas (Semur-en-auxois)

Bourgogne Fonderie (Châtillon/Seine)

SNCF (EIV Les Laumes)

EDF (direction régionale)

Valtimet (Venarey-les-Laumes)

Métal Déployé (Montbard)

Métal Déployé Résistor (Montbard)

- **Caractéristiques**

ALIZE Haute Côte-d'Or intervient **exclusivement en compétences** (Stratégie, RH, contrôle de gestion, QHSE, marketing, commercial, production, informatique, etc...)

**De l'origine jusqu'à fin 2010, ALIZE Haute Côte-d'Or a accompagné 38 entreprises, mobilisant 294 jours de compétences, pour soutenir la création ou le maintien de 160 emplois.**

- **Une convention partenariale** a été signée le 11 février 2011, pour 3 ans entre les partenaires institutionnels (Etat, CG21, CRB, CCI Côte d'Or, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte-d'Or, Caisse des dépôts et consignations, ASTREES) et les 11 entreprises. Au-delà, le dispositif peut être reconduit si les résultats sont satisfaisants.

- **Le comité de pilotage**, présidé par la Sous-Préfète et composé des partenaires institutionnels, se réunit une fois par an pour l'évaluation globale du dispositif.

- **L'opérateur local (CCI Côte-d'Or)** anime le dispositif, coordonne la prospection et détection des projets de développement dans les PME (en appui avec un réseau en contact avec les PME), et monte les dossiers de demande d'aide. En aval, il suit l'accompagnement des PME.

- **Le comité d'agrément** est composé des représentants des 11 entreprises et d'experts (membres du comité d'engagement local APH21 : notaire, expert-comptable, banque, avocat, Chambre de Métiers et de l'Artisanat). Ce comité décide de l'aide à apporter au projet (compétences à mobiliser, nombre de jours d'accompagnement).

- **Une convention de coopération** est signée entre l'opérateur local, chaque PME aidée et l'entreprise intervenante; elle stipule un objectif de création ou maintien d'emplois.

## CONTACT

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR - Site : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)

Antenne de Haute Côte-d'Or

Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

21500 MONTBARD

Michel BALARD • tél 03 80 92 57 08 • fax 03 80 92 39 85 • e.mail : [michel.balard@cci21.fr](mailto:michel.balard@cci21.fr)